



## Association Estuaires Loire & Vilaine

### Siège social

9 bis bd des Korrigans  
44 510 LE POULIGUEN

### Secrétariat

16 rue des Grandes Perrières  
44420 LA TURBALLE

<http://www.assoloirevilaine.fr>

# FEVRIER 2019

## Le mot du Président

## Présentation de Carla Lantelme (Service Civique)

## Cultures d'algues associées à des coquillages filtreurs

## La vie sexuelle du homard

## Les microalgues et les toxines d'algues sur le littoral

## Le dragage des ports

## Réglementation de la pêche au bar 2019

## Contacts

## Bulletin d'adhésion

### Le mot du Président – Jean-Claude Ménard

---



*Chers amis*

*Nous avons le plaisir d'accueillir Carla Lantelme en tant que service civique au sein d'ELV, alors bienvenue Carla ! Les engagements, les réunions, les conférences portés par ELV concernant le milieu marin sont de plus en plus nombreux et l'apport de Carla doit nous permettre encore plus d'efficacité. Nous l'aiderons de notre mieux dans son engagement. Nul doute, que l'expérience qu'elle va acquérir dans les différentes tâches de communication, de réunions et de conférences , mais aussi dans des rencontres multiples, lors des réunions scientifiques, institutionnelles, l'aideront dans la construction de son projet professionnel.*

*De 2009 à 2014, ELV a porté le projet scientifique (financement trouvé par ELV) avec le concours déterminant du MNHN de Concarneau, la société Bio-littoral et les organismes institutionnels, DREAL, Agence de l'eau, IAV, Cap atlantique, les aires marines protégées. Ce travail à mis en évidence que les laminaires étaient un bio-indicateur de la qualité écologique des masses d'eau. Le protocole étant repris par la DCE et la DCSSM.*

*De nombreuses conférences ont été proposées à des publics variés (près d'une cinquantaine sur cinq années), avec comme objectif, de montrer le milieu marin dans sa complexité, en relation avec la terre et les pressions multiples. Nous nous engageons désormais dans des actions concrètes pour chercher et trouver des solutions afin d'améliorer la qualité de l'eau et le milieu marin. Parmi ces actions concrètes on peut citer :*

- *En collaboration avec le grand port Nantes St Nazaire, nous engageons une réflexion pour approfondir les questions de recyclage valorisé des sédiments de dragage à terre et nous signerons bientôt un partenariat avec le GPNSN. Un article est consacré à ce sujet.*
- *Nous étudions avec les mytiliculteurs de la baie de Vilaine et des scientifiques de Roscoff, la possibilité d'associer des cultures d'algues aux cultures de coquillages filtreurs sur filières.*
- *Nous assurerons par ailleurs, dans le cadre Natura 2000 sciences participatives, en relation avec le MNHN de Concarneau, les inventaires macro algues sur le plateau du Four, sur trois points, pour suivre leur évolution.*

*La chronique de la Newsletter de septembre 2018 "démocratie citoyenne et relation élus/asso" était quelque peu prémonitoire par rapport aux événements que nous connaissons depuis plusieurs mois. Elle était cependant l'exacte description d'une réalité. Les associations sont consultées souvent à la "marge" mais il n'y a pas de concertation en amont des projets. Il n'y a pas une véritable réflexion de fond sur les enjeux des territoires côtiers, ou les aspects économiques/sociaux/environnementaux, seraient pris en compte. Une gouvernance ouverte, plus décisionnelle ou la co-construction de projets est la règle, reste donc à imaginer. Le Grand Débat National pourrait apporter plus de démocratie participative.*

*La Newsletter aborde des questions pratiques, informatives touchant la mer. Elle est un lien avec les adhérents et sympathisants, pêcheurs, amoureux de la mer, toutes les personnes conscientes que la mer doit être étudiée (car nous manquons vraiment de connaissances) et protégée. Votre avis compte, n'hésitez pas à écrire aux membres du CA sur votre vision de la mer, des territoires, vos observations, vos constats, vos souhaits.*

## Présentation de Carla Lantelme - Service civique de 8 mois

---



Nom : Lantelme

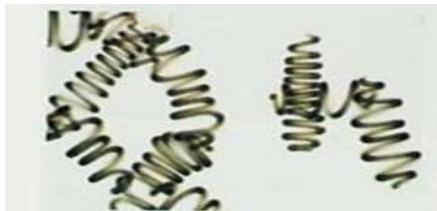
Prénom : Carla

Formation : Titulaire d'un Master en Ecosystèmes et Bioproduction Marine à l'Université de Nantes

Spécialités : Biologie marine, Ecologie, Cartographie

Missions au sein d'ELV : Chargée de communication, participation aux réunions de discussion pour la préservation des écosystèmes marins, source de propositions sur des projets scientifiques.

### Expériences professionnelles :



*Je m'appelle Carla Lantelme, j'ai 23 ans et je suis une jeune diplômée d'un Master en Biologie marine à l'Université de Nantes, dont la spécialité est l'étude des écosystèmes marins et de leurs bioproduits. Le milieu marin a une place très particulière dans mon cœur, et mes précédentes expériences professionnelles m'ont permis d'acquérir des compétences en phycologie (étude des algues), et je souhaiterais approfondir mes connaissances dans le domaine.*

*J'ai donc décidé de rejoindre l'association ELV présidée par Mr Jean-Claude Ménard : j'ai été très sensible au programme de préservation des écosystèmes réalisé par l'association et je suis motivée pour aider ELV à être plus efficace dans ses actions et projets scientifiques !*

*Carla Lantelme*

## Associer des cultures d'algues à des coquillages filtreurs, une réflexion en cours dans la baie de Pénestin par Jean-Claude Ménard

---

Les années 2015, 2016 et 2017 étaient des années avec un déficit de pluviométrie important. Les mytiliculteurs de Pénestin ont perdu pendant ces trois années 20 à 40% de la production de moules en raison de la présence importante d'étoiles de mer (*Asterias rubens*). Ces étoiles de mer sont très présentes lorsque la salinité de l'eau est élevée.

L'année 2018 a été une année normale avec des apports d'eau au printemps et la population d'étoiles de mer a été faible. Mais plus d'eau douce chargée de sels minéraux, signifie plus de phytoplancton, avec des anoxies sévères au cours de l'été. Certains producteurs ont perdu jusqu'à 70% de moules. Et puis il y a toujours la menace du *Dinophysis*, un plancton qui rend la moule impropre à la consommation.

Devant ces incertitudes, une réflexion est en cours pour diversifier la ressource, et l'idée d'associer des cultures d'algues à la production de filtreurs tels que les moules fait son chemin.

Ces cultures d'algues pourraient être la *Saccharina latissima*, une algue présente dans notre région aussi appelée Kombu royal. C'est une algue qui est dans de nombreuses préparations à base d'algues (voir Newsletter de mars 2017).

Quels sont les intérêts de cette association ? Sur le plan économique ce serait une diversification des productions et la récolte d'algue commence avant la production de moules.

Sur le plan écologique, l'association algue/moules pourrait améliorer la qualité écologique de l'eau. Les moules filtrent de grandes quantité d'eau (3 à 4 litres par heure), la turbidité est donc moindre ce qui convient aux algues, qui ont besoin de lumière pour pousser.

Les algues vont améliorer la chaîne trophique avec la présence de crustacés, crevettes, poissons juvéniles, prédateurs divers, bars, dorades. On peut penser que l'amélioration de la chaîne trophique et des habitats est une condition d'amélioration de la qualité de l'eau. De plus, ces algues sont également des capteurs de CO<sub>2</sub> et produisent de l'O<sub>2</sub>, ce qui est favorable pour un milieu à tendance anoxique l'été.

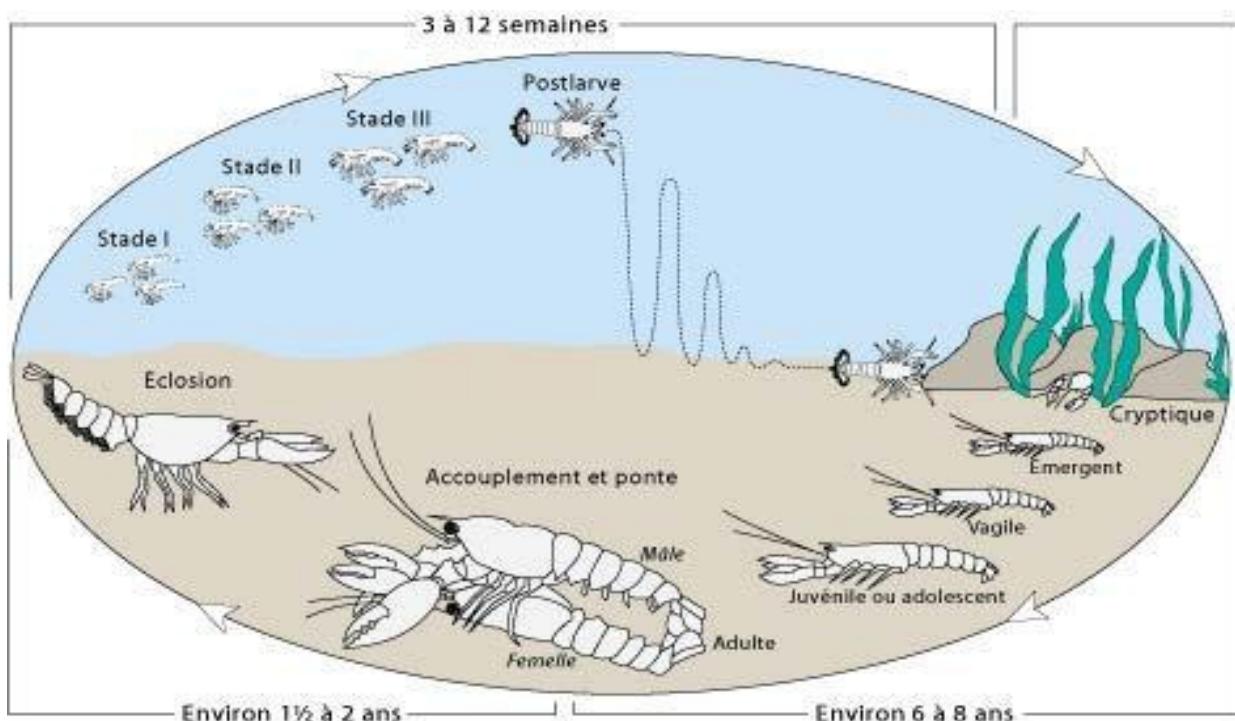


## Tout ce que vous voulez savoir sur la vie sexuelle du homard par Laurence Miossec



Le homard que l'on trouve sur les côtes bretonnes est le homard européen (*Homarus gammarus*, Linnaeus 1758). Il vit dans la zone infralittorale à une profondeur maximale de 50 m. Son aire de répartition s'étend de la Norvège au Maroc et est également présent en Méditerranée et en Mer Noire.

Le cycle de vie du homard est illustré par la photo suivante.



Le homard est ovipare. Le mâle s'accouple avec la femelle quand celle-ci vient de muer et que sa carapace est encore molle. Il retourne la femelle sur le dos et injecte ses spermatozoïdes dans la spermathèque de la femelle, à l'aide de sa première paire de pléopodes. Une fois l'accouplement réalisé, la femelle est capable de conserver les gamètes mâles pendant une année.



La fécondation peut intervenir soit la même année, soit l'année suivante. Lors de la ponte, les œufs sont fécondés au moment de leur expulsion, puis la femelle les attache sur ses appendices abdominaux. La femelle veille alors à la maturation de ses œufs en les oxygénant\*. Le développement embryonnaire dure entre 9 et 12 mois. A l'éclosion, en été, les larves sont libérées dans le milieu naturel, où elles subiront plusieurs mues et une métamorphose avant d'atteindre leur taille et leur forme adulte.

Les sites suivants ont été consultés pour la rédaction de cet article :

<https://www.dielette.fr/2014/09/07/reproduction-du-homard/>

<http://doris.ffessm.fr/Especes/Homarus-gammarus-Homard-europeen>

Schéma et photos sont tirés du site [www.dielette.fr](http://www.dielette.fr)

\* *Pêcheurs sous marin, pêcheurs au casier... Pour les raisons décrites ci-dessus on ne prend pas une femelle grainée !*

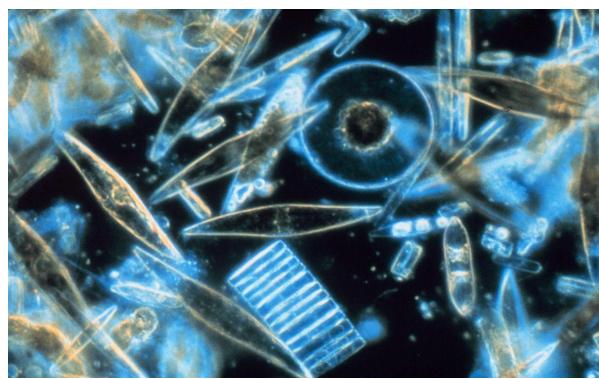


**Trente années d'observation des microalgues et des toxines d'algues sur le littoral**

par Catherine Belin - Ingénieur environnement marin IFREMER

---

Le phytoplancton marin (ensemble des microalgues) produit près de la moitié de l'oxygène de l'atmosphère et constitue l'apport essentiel de matière organique aux réseaux trophiques marins. Il joue notamment un rôle central dans le fonctionnement de la « pompe biologique », en fixant le CO<sub>2</sub> atmosphérique qui sera transféré vers l'océan profond, contribuant ainsi à réguler le climat de la Terre. A cet égard, la connaissance de la dynamique du phytoplancton est primordiale pour anticiper les réponses du cycle du carbone aux émissions de CO<sub>2</sub> anthropogénique.



Les changements dans la composition taxinomique de la communauté phytoplanctonique, les phénomènes d'eutrophisation, les occurrences plus nombreuses de proliférations abondantes, ou l'apparition de microalgues toxiques, caractérisent les réponses des écosystèmes aux changements globaux. Or les zones côtières sont particulièrement vulnérables aux pressions anthropiques. Par ailleurs, le phytoplancton présente de fortes variations saisonnières, avec des taux de croissance élevés pendant les périodes de conditions favorables, et il est crucial de déterminer si celles-ci sont modifiées. La conséquence peut être une désynchronisation entre producteurs primaires et secondaires, ce qui entraînerait des effets en cascade sur tout l'écosystème.

Pour toutes ces raisons, le phytoplancton est l'objet d'observations à diverses échelles au niveau mondial. En France, le Rephy et le Rephytox sont des réseaux d'observation et de surveillance du littoral créés par l'Ifremer en 1984, qui ont pour objectifs de suivre le phytoplancton ainsi que le contexte hydrologique associé (Rephy), et de détecter les toxines algales s'accumulant dans les coquillages (Rephytox). Le présent ouvrage a pour triple ambition de : décrire les réseaux Rephy et Rephytox, fournir une vision globale des données acquises par ces réseaux pendant les trois dernières décennies, et montrer l'importance des séries de données environnementales acquises sur le long terme.

Chacun des réseaux est décrit en détail, incluant les objectifs, les stratégies d'échantillonnage, les lieux de prélèvements, les paramètres mesurés ainsi que les méthodes. Les données sur le phytoplancton acquises par le Rephy permettent de dessiner le paysage des populations microalgales du littoral français métropolitain, dans l'espace et le temps, à différentes échelles. Une typologie des espèces emblématiques est ainsi proposée.

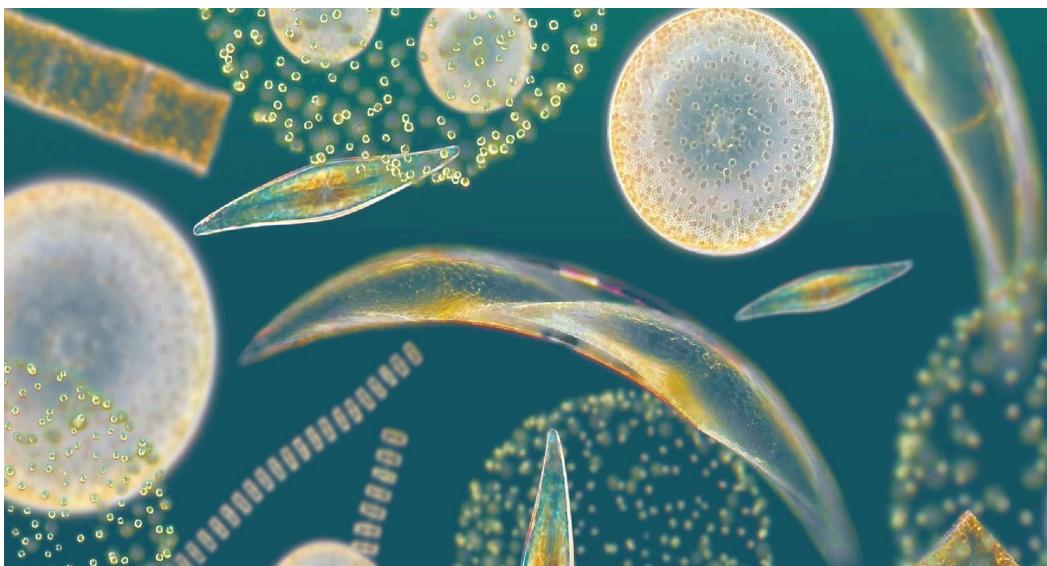
Par ailleurs, l'utilisation de ces données dans le cadre de la Directive européenne Cadre sur l'Eau, fournit une carte de la qualité des eaux littorales sur ce sujet. Enfin, le traitement des séries de données phytoplancton et hydrologie par modèle linéaire dynamique (Dynamic Linear Model-DLM) donne un éclairage tout à fait inédit et novateur. Ainsi, des lieux échantillonés depuis plusieurs décennies montrent clairement une augmentation importante du niveau moyen des concentrations phytoplanctoniques, ou bien des décalages dans le temps des proliférations saisonnières.

De même, les séries de données de température(s) portent manifestement la trace du changement climatique sur trente ans. Pour ce qui concerne les données du Rephytox, un panorama détaillé sur les occurrences saisonnières des trois familles de phycotoxines présentes sur le littoral français métropolitain (toxines diarrhéiques, paralysantes et amnésiantes), est exposé. Il montre que les caractéristiques des épisodes de toxicité sont très différentes pour chacune de ces trois familles, aussi bien en termes de risques, dangerosité, qu'en termes d'impact sur la conchyliculture ou la pêche des coquillages.

\* *La taxinomie est le terme scientifique désignant la classification des organismes et leurs regroupements en taxons, selon des clés de détermination bien précises.*

**Belin Catherine, Soudant Dominique (2018). Trente années d'observation des microalgues et des toxines d'algues sur le littoral. Editions QUAE. <https://archimer.ifremer.fr/doc/00478/58981/>**

Le livre est téléchargeable gratuitement sur <https://archimer.ifremer.fr/doc/00478/58981/>



## **Les dragages des ports, le clapage des vases et sédiments en mer et les conséquences sur le milieu marin. Des solutions diversifiées de retraitement à terre des sédiments valorisés**

---

Parmi les activités anthropiques impactant le milieu marin, les dragages et le rejet des vases et sédiments en mer sont identifiés comme des nuisances majeures. Les réponses des responsables de ces dragages restent les mêmes depuis des années : « on ne peut pas traiter les vases à terre, c'est trop cher ! » ; et ELV dénonce, depuis sa création en 2008, ces pratiques. Mais dénoncer et critiquer n'est pas suffisant, c'est pourquoi vous trouverez dans ce document des propositions et des solutions pour que le recyclage de ces vases soit valorisé et crée des emplois.

Ces propositions, faites au grand port Nantes St Nazaire sous la forme d'un exposé argumenté, ont trouvé un écho favorable. Nous signerons bientôt un partenariat qui doit permettre à notre association et au Grand Port de réfléchir et d'avancer sur cette question en s'appuyant sur des expériences effectuées en France, en Europe, et en Chine, en apportant des idées et des solutions locales, mais aussi avec le concours et l'expertise du travail des scientifiques.

## Provenance des vases et sédiments

Les apports selon la configuration des zones de dragage sont différents. Si c'est dans un port fermé il s'agit de sable ou plus souvent de vases provenant essentiellement de la mer.

Si ce sont des estuaires, les sédiments proviennent de la rivière ou du fleuve. Ce sont des apports liés à l'érosion des terres, mais aussi pour la plus grande partie des vases provenant de la mer.

## La composition des sédiments de dragage

En majorité, les sédiments sont constitués de vases qui sont des particules d'argiles, de sable et granulats dans des proportions variables selon le site. Des différences de compositions existent entre les ports fermés ou les estuaires. Dans certains cas, les sédiments peuvent être pollués\*, en particulier dans les ports fermés. Les polluants sont divers : les métaux lourds (le plomb et le mercure, le cuivre), les hydrocarbures, PCB, TBT... Si les polluants dépassent les normes > N1, ils doivent être dépollués à terre.

**Différents types de dragages sont effectués :** Si on examine ce qui se passe dans l'estuaire de la Loire

- le *Samuel de Champlain* est une drague aspiratrice en marche (DAM) utilisée pour le dragage du chenal. La capacité de son puits est de 8 500 m<sup>3</sup>. Elle fonctionne 24h/24 avec 2 bordées de 16 hommes. C'est actuellement environ **3 à 5 millions de tonnes** de sédiments qui sont dragués et rejetés en mer au large de l'estuaire derrière le plateau de la Lambarde.



- le *Milouin* est une drague à injection d'eau (DIE). Elle intervient dans le chenal en complément du *Samuel de Champlain* et dans les souilles des postes à quai et les accès au port de Saint-Nazaire ;
- l'*André Gendre*, drague aspiratrice stationnaire (DAS) à désagrégateur, est destinée au dragage des souilles des postes à quai et des accès aux installations du port de Saint-Nazaire.

**Le volume rejeté est d'environ 2 à 3 millions de tonnes.**

Les pompes aspiratrices qui rejettent les vases au jusant peuvent impacter l'estuaire selon l'endroit de refoulement, la baie de la Baule. Dans tous les cas, elles alimentent le bouchon vaseux de la Loire qui est passé de 20 à 35 kilomètres de long en une vingtaine d'années !

- Les autres ports de la région le Pouliguen, la Baule Pornichet et les ports du sud Loire, aspirent les sédiments et les refoulent à quelques centaines de mètres de la côte. Il est très clair que sur ces lieux de refoulement, les algues ne poussent pas et ces vases, après avoir impacté le milieu marin, reviennent à terre !

### **Les impacts sur le milieu marin**

Les vases immergées ont deux impacts principaux. Un impact direct et immédiat sur le milieu vivant lorsqu'il s'agit d'un clapage de 8500 M<sup>3</sup> (drague *Samuel de Champlain*) : les matériaux "lourds" (graviers et sables) tombent immédiatement sur le fond recouvrant et étouffant les organismes vivants. Les vases "fines" sont dispersées par les courants, la houle, et vont recouvrir des zones algales impactant par colmatage la flore et le substrat rocheux, augmentant la turbidité de l'eau et entraînant par conséquent une perte de photosynthèse. Ce sont parfois des hectares de laminaires qui ont disparu (cf : cartes baie de la Baule , [www.estuairesloirevilaine.fr](http://www.estuairesloirevilaine.fr)).

Les conséquences sont évidemment une perte de biodiversité remplacée par des espèces opportunistes, par exemple les moules qui s'installent sur ce milieu rendu vaseux, au détriment de la flore et de la faune en place. Les impacts des dragages sont donc: le colmatage et l'étouffement des milieux vivants et la présence d'espèces opportunistes telles que les moules, et une augmentation de la turbidité entraînant une diminution de la photosynthèse nécessaire à la vie marine.

### **Le recyclage des sédiments à terre**

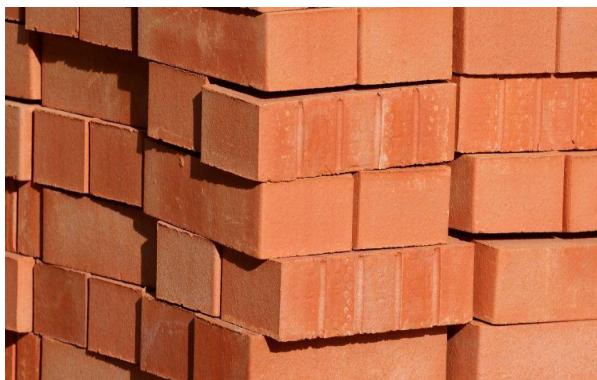
Le dragage dans les estuaires, nécessaire à l'approfondissement du chenal pour permettre la circulation des navires, est souvent effectué par aspiration des vases et clapage au large, ou/et par aspiration et refoulement au jusant des vases. Ces dernières sont remises dans le milieu et au gré des courants et reviennent dans les estuaires en alimentant le bouchon vaseux des fleuves et rivières ! ("et les shadocks pompaient toujours" ). Le dragage est cependant très coûteux : le port autonome de Nantes St Nazaire dépense 20 millions d'Euros par an pour le dragage !

L'intérêt du recyclage à terre, en dehors de la nécessaire amélioration de la qualité de l'eau et des fonds marins, est de valoriser l'argile et le sable. Ces matériaux sont très recherchés, ils pourraient créer une filière de matériaux alimentant une économie locale.



### Une économie circulaire conduite selon les principes de développement durable :

- Des solutions locales de remblaiement avec les vases, par exemple des zones de submersion (lorsque c'est justifié) ; la surélévation des talus des étiers des marais salants avec les vases (non contaminées) du port du Pouliguen/la Baule . La construction de maisons, une des meilleures isolations existantes, aussi bien contre le froid que la chaleur. **Le torchis** qui est un mélange d'argile et de paille ou de copeaux de bois ou de chanvre, représente une excellente isolation à un coût de construction très faible. On peut ainsi imaginer des maisons individuelles ou des petits collectifs, autonomes au niveau énergétique et les moins chers du marché !
- Des matériaux de construction tels que la brique momomur, des briques crues constituant des murs intérieurs captant et restituant la chaleur. Un nouveau procédé offrirait à la terre crue une solidité aussi importante que les briques cuites.
- L'amendement de terres agricoles



En ajoutant de la chaux à l'argile on peut obtenir des granulats en chauffant les matériaux. La chaux serait issue des coquilles d'huîtres, de moules, et de coquilles st Jacques broyées. Il s'agit simplement d'avoir des conteneurs spécifiques pour que les restaurants et particuliers y déposent les coquillages vides, qui seront par la suite utilisés par les entreprises.

Des circuits courts, les techniques de recyclage doivent être peu énergivores, il n'est pas question d'exporter des matériaux au loin, mais on peut imaginer à moyen terme des transports "doux", comme des cargos à voile en mer , des barges remontant la Loire.

Concernant les questions de dragage et de leur conséquences sur le milieu marin, ELV signera un partenariat avec le grand port. Il a été convenu :

- De mettre en place des réunions, pour approfondir toutes les questions autour du retraitement à terre des sédiments.
- Cette nouvelle économie devrait être avant tout une économie circulaire, locale, fonctionnant sur le mode des circuits courts et peu énergivore.
- Il a été convenu de rencontrer les différents acteurs pouvant participer à cette démarche dont : les scientifiques de l'IUT de St Nazaire, qui travaillent sur ces matériaux depuis plus de 20 ans ; des architectes, l'École d'Architecture de Nantes pour la construction en torchis ; les sabliers de l'atlantique, les entreprises de briques du Maine et Loire et de Vendée, des artisans travaillant sur des éco-constructions, les communautés de communes, Le CEREMA, etc.
- ELV et GPMNSN s'engagent dans leur communication auprès des médias ou en interne, à citer le(s) partenaires pour tout ce qui concerne, et uniquement sur les questions qui font l'objet de ce partenariat, le dragage et la valorisation à terre des sédiments.

Nous ne pouvons au début de cette réflexion affirmer que : "les sédiments de dragage seront enfin revalorisés à terre". Les difficultés sont nombreuses, notamment la salinité des vases, leur spécificité et leur plasticité, la quantité extraite et le stockage. C'est un véritable challenge de réfléchir et de proposer des solutions en recherchant les bonnes personnes, les experts, des artisans ayant de l'expérience, mais aussi avec le concours de la recherche. ELV est donc engagée dans une action importante pour améliorer la qualité de l'eau et les fonds marins. Ce partenariat est innovant à différents titres, parce que ce retraitement des sédiments à terre est enfin envisagé.

Cette valorisation des sédiments (souvent considérés comme des déchets) à terre doit entraîner la création de multiples emplois locaux dans une démarche environnementale durable. Cette réflexion et les mises en œuvre qui suivraient pourraient être un exemple pour d'autres sites, notamment pour l'estuaire de la Vilaine. Mais ce qui peut être aussi remarquable et novateur, c'est que le partenariat s'inscrit dans une co-construction de projet, entre une association environnementale qui défend le milieu marin et une entreprise importante qui cherche les moyens de moins impacter ce milieu. C'est donc un exemple innovant, d'une forme de gouvernance partagée, ouverte, entre une association et une grande entreprise.

### Dragage des Ports de commerce, de pêche et de plaisance

Actuellement, le devenir des sédiments	Les propositions de recyclage à terre
Dragage avec clapage en mer ou refoulement en mer ou remise en suspension.	Pas d'impact sur le milieu marin, les vases ne reviennent pas à terre.

Qualité de l'eau dégradée.	Peut être plus coûteux dans un premier temps (cela reste à vérifier). Quel est le coût d'un milieu marin impacté ! Les bénéfices à moyen terme sont importants.
Impact sur la faune et la flore, turbidité étouffement et colmatage des niches écologiques. Disparition des macroalgues essentielles pour la régénération du milieu, captage CO2 produit de l'O2.  Sites de reproduction des crustacés.  <b>Les vases reviennent à la côte.</b>	Mise en place <b>d'une économie circulaire</b> locale, de matériaux écologiques pour la construction : briques monomur, briques d'argile crues associées à la chaux (coquillages, huîtres, moules, récupération, tri), <b>torchis</b> . Les granulats obtenus suite aux mélanges servent alors à la création des pistes cyclables ou piétonnières, aires de stationnement proches du littoral, l'amendement des terres agricoles. Rehausser les talus de protection des marais salants avec les vases de ports et des zones submersibles . Diminution des extractions de granulats marins.
<b>Perte de biodiversité importante.</b>	Maintien et amélioration de la biodiversité, flore et faune.
Diminution de la ressource poissons coquillages.  Impact sur la Saliculture, tourisme, plages, baignade, pêche à pied.	Plus de services rendus par les habitats, captation du CO2 et production O2. L'amélioration des habitats permet à plus d'espèces de se développer. Plus de poissons de crustacés. Meilleure qualité écologique de l'eau importante pour la baignade, la pêche à pied et saliculture.
Conséquences économiques: perte d'emploi dans les activités primaires et le tourisme. Diminution de la ressource pêche..	Anticiper les décisions européennes à venir pour éviter au mieux les rejets dans le milieu marin. Transformation des emplois avec une formation pour traiter à terre les sédiments. Changement de pratiques ! <b>Nouveaux emplois créés.</b>

## La réglementation de la pêche du bar 2019 : le feuilleton continue... par Frédéric Lechat

---



Une nouvelle année qui débute, c'est toujours l'occasion de célébrer les traditions : échanges des vœux, des bonnes résolutions, mais aussi

ceraines hausses des tarifs, nouvelles mesures administratives, etc ...

Alors ne dérogeons pas aux traditions : bonne ou mauvaise nouvelle, découvrons ce qui nous a été réservé pour la réglementation de la pêche du bar en 2019 !

## Pêche de loisir du bar : les évolutions pour 2019

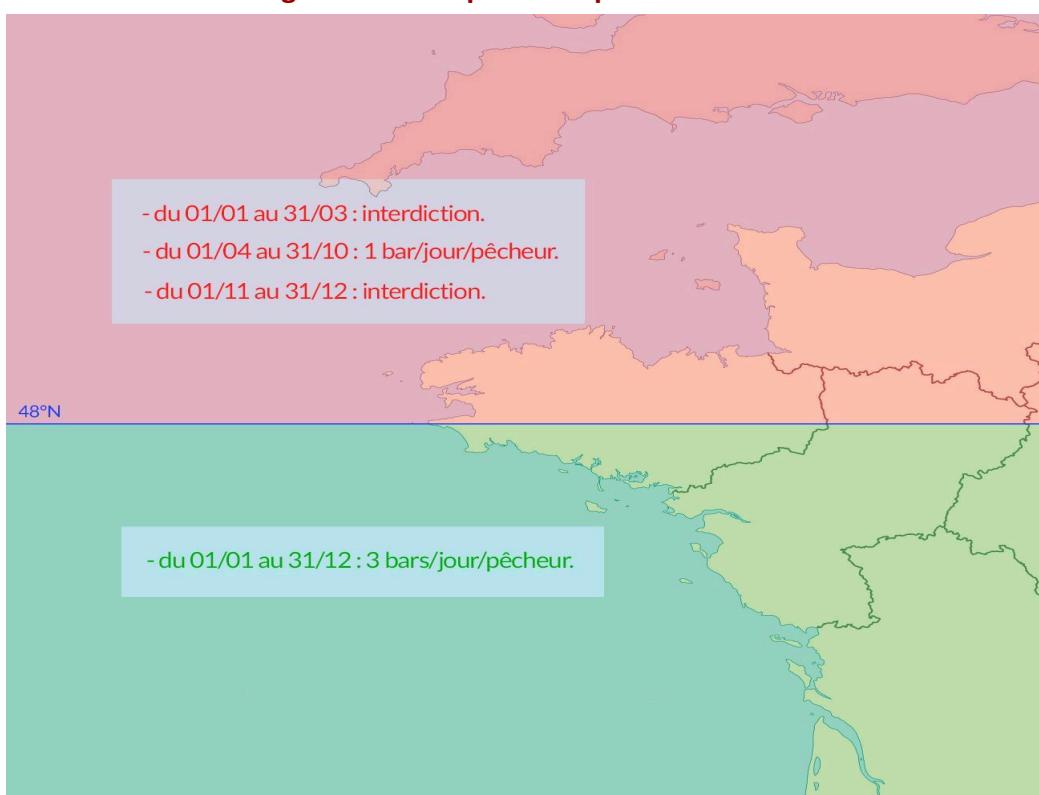
### Ce qui ne change pas :

- La maille à 42 cm pour les pêcheurs de loisir reste inchangée.
- La limite arbitraire du 48ème parallèle est conservée.
- En dessous de ce 48ème parallèle, la pêche du bar reste autorisée toute l'année dans la limite de 3 poissons prélevés/jour/pêcheur.

### Ce qui change :

- Au dessus de ce 48ème parallèle les pêcheurs sont limités à 1 poisson prélevé/jour/pêcheur du 01 avril au 31 octobre 2019.
- En dehors de cette période, les captures de bar sont interdites.

## Réglementation pêche de plaisance 2019



## Mais quel est donc l'impact réel des pêcheurs récréatifs sur les stocks de bars ?

Il semblerait finalement que les pêcheurs récréatifs ne réalisent peut-être pas d'aussi belles pêches que certains l'affirmaient ! Après des années de polémiques sur la méthode d'estimation qui avait été retenue pour quantifier ces prélèvements, le CIEM\*1 est enfin revenu sur ces chiffres, et pas qu'un peu : estimés jusqu'ici à environ 1500 tonnes annuelles, ces prélèvements viennent d'être ré-évalués pour l'année 2016 à ... 212 tonnes !

Bonne nouvelle donc : nous participons nettement moins au pillage généralisé des océans que ce que certains voulaient laisser croire. De là à imaginer que nous pourrions bénéficier d'un assouplissement des mesures de restrictions proportionnel à notre part de responsabilité réelle dans la surexploitation des populations il n'y a qu'un pas ... qui ne sera bien évidemment pas franchi ! Il serait en effet bien imprudent de relâcher nos efforts, car malgré les mesures mises en place le constat reste alarmant : « *l'évolution de la biomasse de reproducteurs est inchangée, en baisse depuis 2005 et au niveau le plus bas ... en 2017* ». \*2

Mais que les professionnels se rassurent : « *Il résulte de toutes ces révisions que le stock est considéré maintenant être exploité à un niveau inférieur à celui permettant le rendement maximum durable* ». \*3 ... cqfd !

### **Et l'avenir de l'espèce dans tout ça ?**

Mais ne nous berçons pas d'illusions : la situation est réellement critique, et les mesures de gestion mises en place sont très loin de répondre à l'urgence. Les pêcheurs plaisanciers doivent évidemment prendre part aux efforts qui permettraient de retrouver un bon état des stocks de bars. Mais comment susciter l'adhésion du plus grand nombre de pratiquants face à des mesures si peu efficaces et si peu équitables ?

Continuons donc de réclamer des mesures de bon sens :

- Adoption d'une maille biologique à 42cm **pour tous**, plaisanciers comme professionnels.
- Mise en place d'un repos biologique **réel** pendant la période hivernale, interdiction du chalutage sur les frayères.

### **Pour aller un peu plus loin :**

Pour tenter de comprendre comment nous en sommes arrivés là, une (longue) histoire des évolutions de la réglementation et de ses (multiples) rebondissements depuis 2015 :  
<http://desperadiens.e-monsite.com/pages/respect-du-milieu-aquatique/historique-de-la-nouvellereglementation-bar-2016.html>

\* 1 : CIEM Conseil International pour l'Exploration de la Mer.

\* 2-3 : source IFREMER [https://www.ifremer.fr/content/download/118683/file/decryptage\\_avis\\_bar.pdf](https://www.ifremer.fr/content/download/118683/file/decryptage_avis_bar.pdf)

---

## **Contacts**

---

### **Pour nous contacter :**



Jean-Claude MENARD, Président 	<a href="mailto:jc.menard@club-internet.fr">jc.menard@club-internet.fr</a>	06.24.03.08.18
Aurélie BAUDOUIN, Secrétaire 	<a href="mailto:lily.baudouin@laposte.net">lily.baudouin@laposte.net</a>	06.84.18.32.63
Jean-Pierre RIGAULT, Trésorier 	<a href="mailto:marsouin75@laposte.net">marsouin75@laposte.net</a>	

### Et pour suivre l'actualité de l'association :

- Le site de l'association : <http://www.assoloirevilaine.fr>
- La page Facebook : <http://www.facebook.com/pages/Association-Estuaires-Loire-Vilaine/256177791220264>

### Bulletin d'adhésion 2019



Association Estuaires Loire & Vilaine

9 bis boulevard des Korrigans - 44 510 LE POULIGUEN

SIRET - 51227189100016

<http://www.assoloirevilaine.fr>

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse postale :** .....

.....

**Adresse mail :** .....

**Téléphones :** .....

**Profession :** .....

**Faites-nous part de vos idées et de vos remarques sur l'association :**

.....

.....

.....

**Comment pouvez-vous aider l'association :**

.....

.....

---

**Le montant des cotisations pour l'année 2019 s'élève à :**

Membres donateurs :

adulte : 20 €       couple : 30 €       étudiant, moins de 25 ans : 10 €

Membres bienfaiteurs :

..... €

*(Bulletin d'adhésion à adresser à Association ELV, chez Mme BAUDOUIN Aurélie, 16 rue des Grandes Perrières, 44420 LA TURBALLE, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « association Estuaires Loire et Vilaine »)*